

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 06 avril 2023

OBJET : Attribution de subventions et cotisations aux associations

L'An deux mille vingt trois

Le six avril,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des Pyrénées sur la commune de Montréal,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : trente et un mars 2023

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

Présents : Francis ANDRIEU, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Régis BRUTY, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Éric MISSE, Christian OURLIAC, Benjamin PEYRAS, Pascale RASTOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Didier ALRIC, Bruno BERTRAND, Pierre CAZAL, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Maryse LALA-LAFFONT, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Françoise RODE.

Ayant donné pouvoir : Loïc ALBERT à Christian LUCATO, Brice ASENSIO à Francis ANDRIEU, Bernard BREIL à Christian OURLIAC, Jérôme DARFEUILLE à André CATHALA, Muriel DENUC GUICHET à Claudie FAUCON MEJEAN, Michel PUJOL à Éric MISSE.

Le Président, après avoir exposé les activités des associations ci-dessous, propose à l'assemblée d'attribuer les subventions et cotisations suivantes pour l'exercice 2023 :

- MLOA, 15 bis avenue de la gare, 11400 Castelnaudary : cotisation 32 608, 00 €
- AMFL, centre hospitalier, BP 1200 11492 Castelnaudary : subvention 1 333,99 €
- AFCCRE, 20 rue Alsace Lorraine, 45 000 Orléans : cotisation 873, 00 €
- CDAD, Conseil départemental de l'accès au droit de l'Aude, Palais de justice, 28 bd Jean Jaurès, 11 000 Carcassonne : 2 000, 00 €
- CIVAM Piège Lauragais Razès, subvention 500,00 €

- ADIL cotisation 300,00 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 011-200035707-20230406-D202304_10-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité, après en avoir délibéré

APPROUVE la proposition du Président,

AUTORISE le Président à signer les conventions de partenariat avec les associations concernées et à mandater les subventions et cotisations ci-dessus évoquées, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président



André VIOLA.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'OURLIAC', is written over the text.

Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 18/04/2023 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 19/04/2023

Le Président



André VIOLA.